

# Dépot des offres

Sous réserve des conditions définies dans le Règlement de la consultation, les candidats à un marché public peuvent adresser leur offre par tout moyen permettant de déterminer le jour et l'heure exacte du dépôt :

- \* **par courrier à l'adresse suivante :**

Université de Pau et des Pays de l'Adour

Bureau de l'achat public - Bât. Présidence

Domaine universitaire - BP 576

64012 PAU Cedex

- \* **en mains propres**, en vous rendant au Bureau de l'achat public, situé au sein du bâtiment de la Présidence de l'Université de Pau, bureau n° 107 au 1er étage (horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h00).

- \* en ligne via le site [marches-publics.gouv.fr](http://marches-publics.gouv.fr)

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2018, toute offre devra être déposée par voie électronique. Les dépôts en main propre ou par courrier ne sont plus acceptés à compter de cette date.

Plus d'informations : [📄 dépliant MINEFI relatif à la dématérialisation](#) (PDF – 177 Ko)